

# Rapport d'activité 2021

AMB Assurances SA



Sous la raison sociale

**«AMB Assurances SA»**

**«AMB Versicherungen AG»**

**«AMB Assicurazioni SA»**

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Val de Bagnes.

AMB Assurances SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

AMB Assurances SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### **Conseil d'administration**

Président	M. Jean-Michel May
Vice-présidente	Mme Karin Perraudin
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Thierry De Salvador
	M. Christophe Dumoulin

### **Membres de la Direction générale au 1er mai 2022**

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

### **Organe de révision externe**

Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
1003 Lausanne

# « Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse. Philosophe grec.

Rien ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque instant. C'est ce qu'exprimait ce philosophe grec par des formules restées célèbres comme : « Tout passe et rien ne demeure. ». Les deux ans de crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien viennent, cruellement, nous le rappeler.

En 2021, AMB Assurances SA a vécu de nombreux changements qui accompagnent une transformation profonde de l'entreprise engagée il y a sept ans déjà. Notre objectif, c'est de passer progressivement d'un rôle de spectateur à celui d'acteur engagé sur le marché. C'est ainsi que, pour nous, 2021, restera une année de changement marquée par la pandémie. Nous pensons toutefois que nous voyons le bout du tunnel après deux ans de crise sanitaire aiguë. Les tensions internationales marquées par la guerre en Ukraine risquent de nous impacter de manière très importante ces prochains mois.

Nous saluons la gestion pondérée de la crise sanitaire par les autorités politiques suisses qui ont su faire preuve de pragmatisme dans une période complexe. Le système de santé helvétique a tenu malgré des tensions très importantes. Nous en profitons pour louer le travail extraordinaire des soignants qui ont tout entrepris pour accompagner les personnes touchées par ce virus dévastateur, sans oublier de prendre en charge les autres patients.

## **Perspectives 2022**

Les perspectives 2022 restent encore bien floues. Par contre, une chose semble acquise. Comme les coûts de la santé ont très – trop – fortement augmenté en 2021 et 2022, une hausse des primes, qui doivent couvrir les coûts, apparaît comme malheureusement inévitable.

Pour AMB Assurances SA, les défis 2022 seront clairement de renforcer la qualité du service et du conseil à nos assurés, d'augmenter notre présence en Suisse alémanique et de lancer de nouveaux produits innovants d'ici à la fin de l'année.

En tant qu'assureurs santé, Groupe Mutuel Holding SA a annoncé la création de Compassana, avec deux autres assureurs santé (Helsana et Swica), avec Medbase (important prestataire de santé appartenant au groupe Migros), et avec les cliniques privées Hirslanden. Cet écosystème de santé, notamment basé sur une plateforme digitale, aura pour objectif d'améliorer le parcours médical des assurés. Les premières applications concrètes de ce projet seront lancées dès cet automne.

## Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	602 877	2 895 339
Nombre d'assurés AOS		7 190	7361
Total du bilan	CHF	33 689 075	30 407 104

### Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	28 505 305	29 167 977
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	653 406	600 898
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>29 158 711</b>	<b>29 768 875</b>

### Provisions totales pour sinistres non-liquidés

<b>Provisions totales pour sinistres non-liquidés</b>	<b>CHF</b>	<b>5 946 817</b>	<b>5 619 893</b>
en % des prestations nettes d'assurance		23,3%	21,4%

### Total des fonds propres LAMal

<b>Total des fonds propres LAMal</b>	<b>CHF</b>	<b>19 006 114</b>	<b>18 403 237</b>
en % des primes brutes		65,2%	61,8%

### Performance des placements

<b>Performance des placements</b>		2,7%	1,4%
-----------------------------------	--	------	------

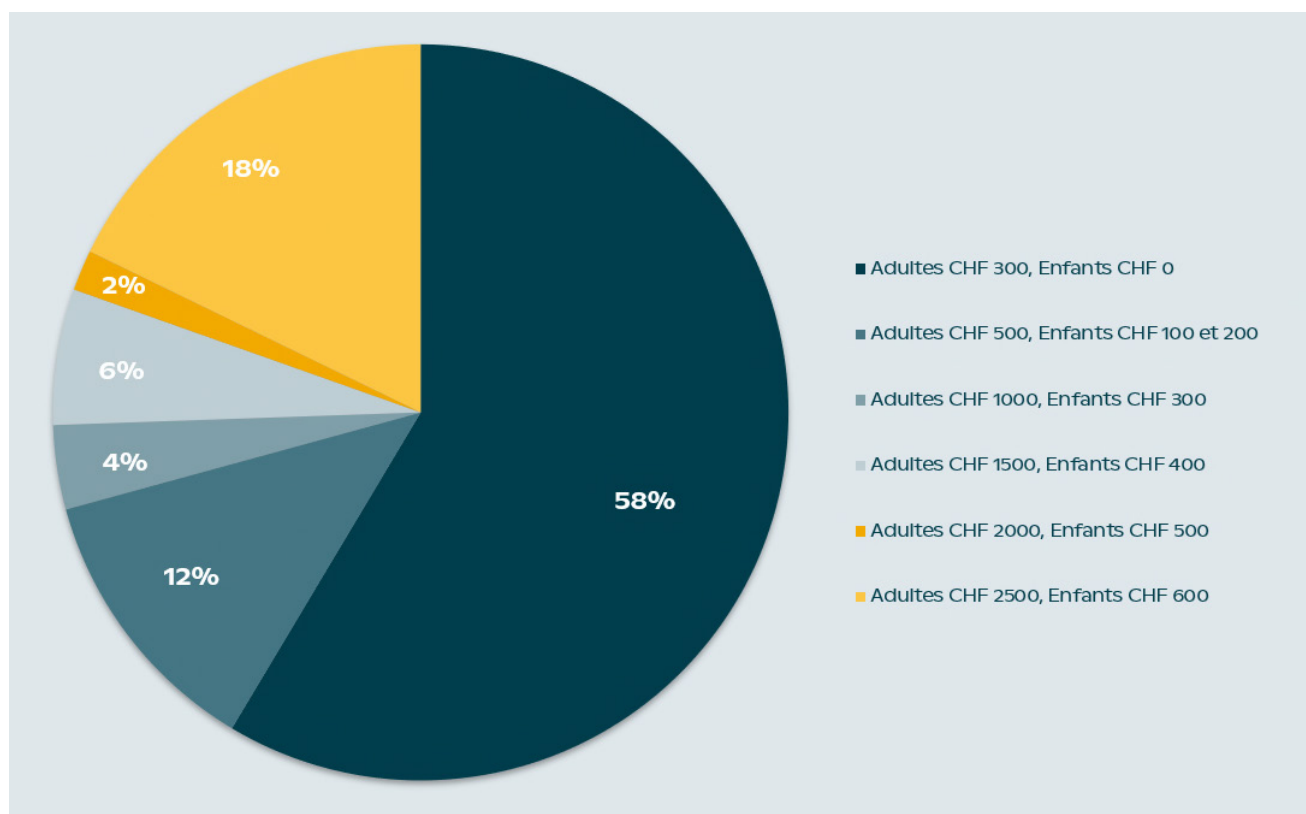
# Faits et chiffres

## Effectif d'assurés

AMB Assurances SA connaît en 2021 une légère baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une réduction d'effectif de 171 membres (-2,3%), lequel atteint désormais 7190 assurés contre 7361 en 2020.

<b>Effectif moyen</b>	<b>2021</b>
Hommes	2686
Femmes	3077
Enfants	1427
Nombre d'assurés total	7190

## Répartition de l'effectif par franchises



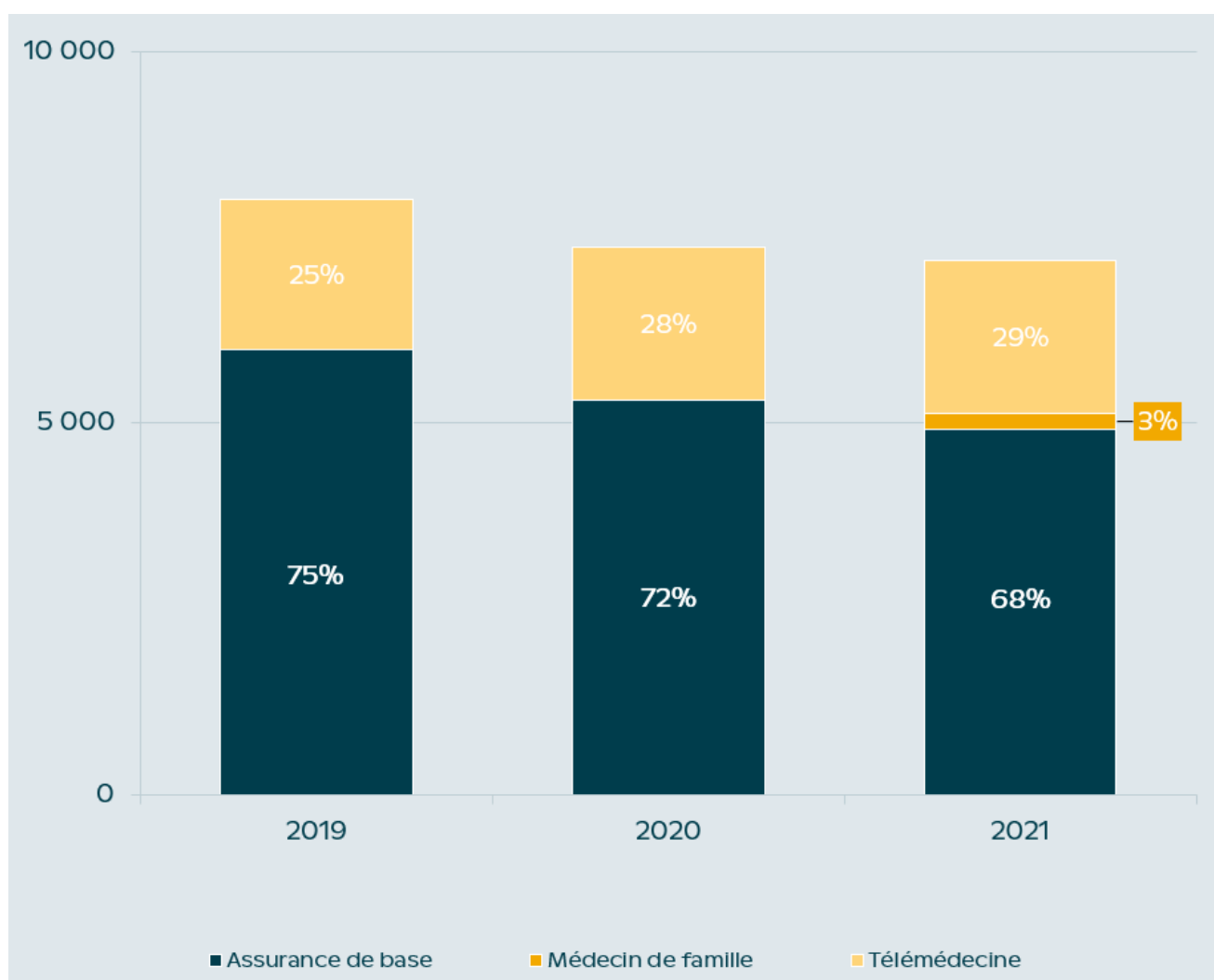
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

AMB Assurances SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 2000 assurés ont souscrit au modèle alternatif d'assurance de télémédecine (SanaTel). Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs de télémédecine.

## Evolution des effectifs AOS de AMB Assurances SA

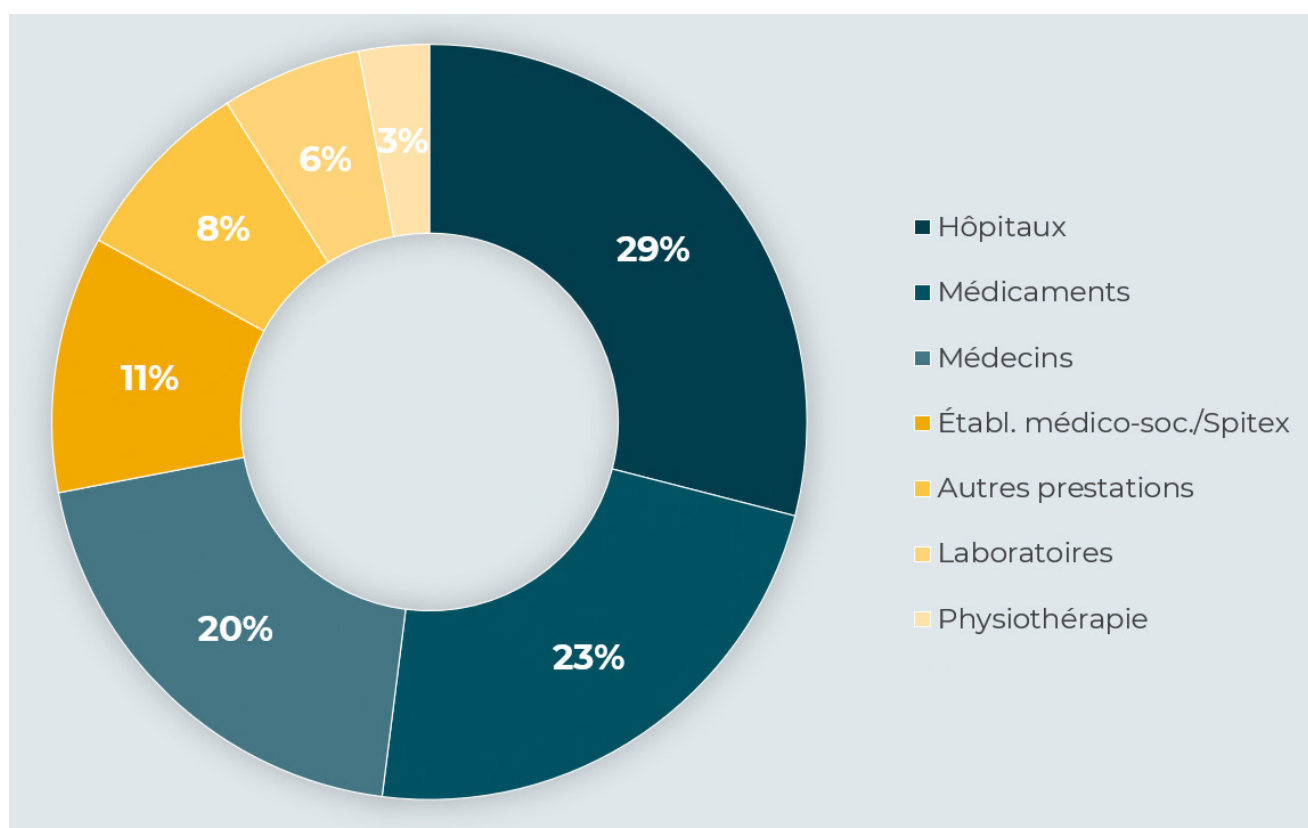


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	8 535 102
Médicaments	6 638 656
Médecins	5 694 135
Établ. médico-soc./Spitex	3 048 221
Autres prestations	2 189 473
Laboratoires	1 862 639
Physiothérapie	1 013 980
<b>Total des prestations</b>	<b>28 982 208</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 72% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel au service des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Structure du Groupe Mutuel

### Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. Elle a repris, via une fusion par absorption au 1er janvier 2021, sa société soeur Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

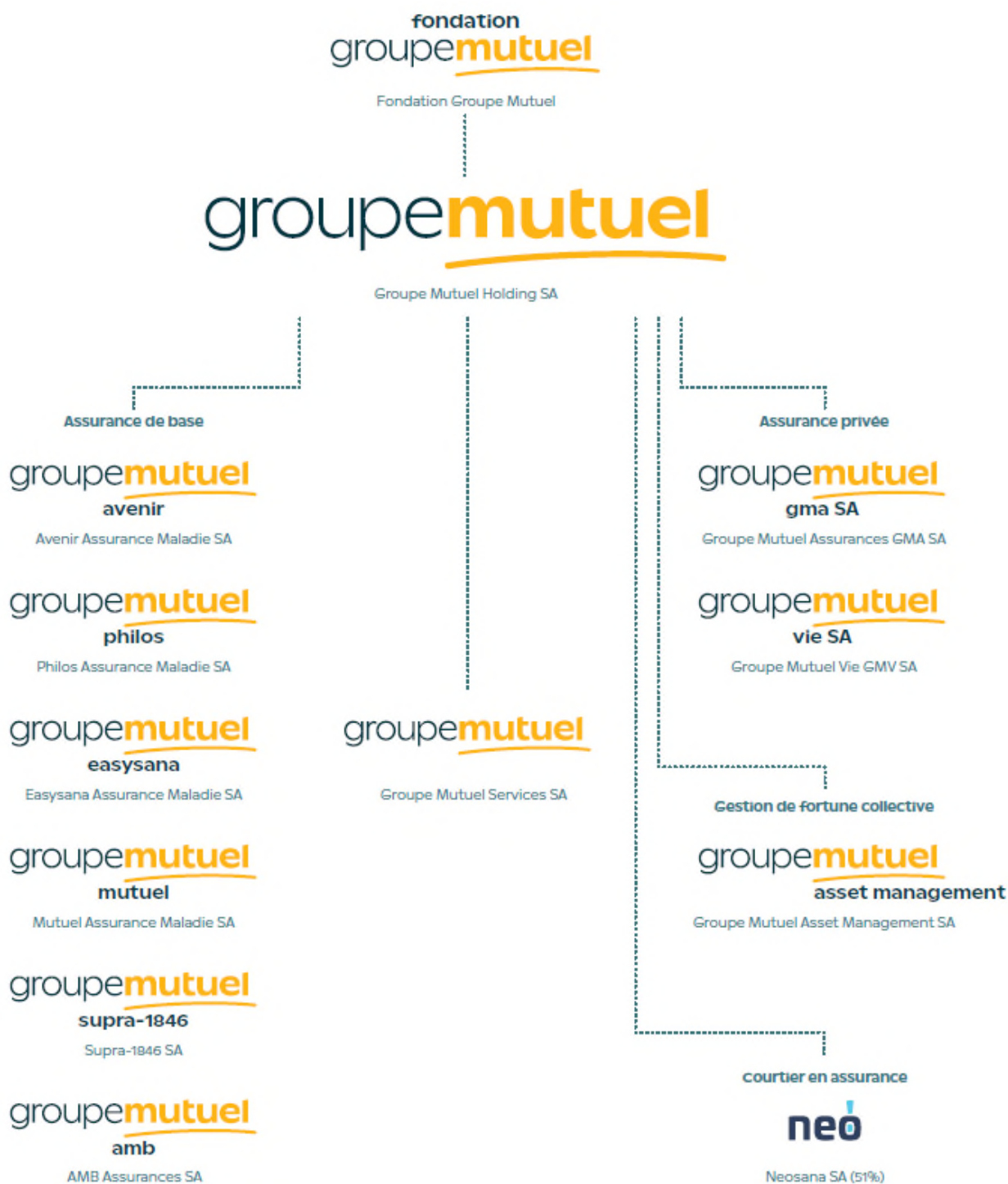
Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs du Groupe Mutuel Holding SA.



Opsion Sàrl, qui a été reprise le 1er mai 2021 par Groupe Mutuel Holding SA, est active dans le domaine de la prévoyance professionnelle notamment via des mandats de gestion, direction et commercialisation de fondations de prévoyance ainsi que des mandats de conseils.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel au service de l'ensemble des sociétés du groupe.

La société Groupe Mutuel Asset Management SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises du Groupe Mutuel.



## Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

### Commissions spécialisées du conseil d'administration

#### Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

#### Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Deux autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

#### Commission de nomination et de rémunération

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

## Les membres du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2021

<sup>1</sup> Membre de la commission d'audit et des risques

<sup>2</sup> Membre de la commission projets stratégiques et innovation

<sup>3</sup> Membre de la commission de rémunération et de nomination

### **Karin Perraudin – Présidente**<sup>2</sup>

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président**<sup>3</sup>

Administrateur de sociétés. Ingénieur agronome. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire**<sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre**<sup>1,3</sup>

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

### **Jürg E. Tschanz – Membre**<sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss.

### **Jean-Blaise Conne – Membre**<sup>1</sup>

Administrateur de sociétés. Expert-comptable diplômé.

### **Charles Relecom – Membre**

Administrateur de sociétés. Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

### **Urs Schwaller – Membre**<sup>1,3</sup>

Administrateur de sociétés. Docteur en droit. Avocat.

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Les membres de la Direction générale au 1er mai 2022

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Master en sciences économiques HEC.

### **Philippe Buthey – Technologie**

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

### **Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.  
Diplôme de gestion hospitalière.

### **Sophie Revaz – Prestations Individuelles**

Master en droit. Avocate.

**Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit. Avocat.

**Pierre-Luc Marilley – Relation clients**

Master en Sciences économiques.

**Paul Rabaglia – Finances**

Master en sciences économiques HEC.

**Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés**

Master en sciences économiques HEC.

**Cédric Scheiben – Distribution**

Executive MBA Insurance and Financial Services, HSG.

**Code de conduite**

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

**Système de contrôle interne**

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

**Fonction Compliance**

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

## Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

## Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

# Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2021, le Conseil d'administration de AMB Assurances SA a été rémunéré à hauteur de CHF 8789.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 4600.-.

Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le Conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2021 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 134 344.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 351 120.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 695 897.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 85 680.-.

La part de AMB Assurances SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 0,5%, soit CHF 15 097.-, dont CHF 3352.- pour la plus importante.

En 2021, la direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année.

# Gestion des capitaux

## Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

## Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

## Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de AMB Assurances SA est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de AMB Assurances SA permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.

# Revue des états financiers

## Produits d'assurance

AMB Assurances SA a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 28,4 millions de francs, soit une baisse de 1,5% par rapport à l'année 2020.

## Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020 et 2021. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour AMB Assurances SA.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 24,6 millions de francs. A ce montant s'ajoutent 0,3 million de francs attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan. La charge d'assurance par assuré augmente de 4,8% par rapport à 2020.

Il faut également mentionner le montant de CHF 782 098.– reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (CHF 113 299.– en 2020); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 154,60 (CHF 22,20 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 1,7 million de francs pour l'exercice 2021, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, AMB Assurances SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré de CHF 224,80 pour l'année 2021.

## Résultat des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de CHF 572 883.–, ce qui permet de renforcer la solidité financière de AMB Assurances SA. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de CHF 261 000.–.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 1,9 million de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

## Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2021 un bénéfice de CHF 602 877.–, montant intégralement attribué aux réserves.

# RAPPORT FINANCIER

17	<b>Compte de résultat</b>
18	<b>Bilan</b>
19	<b>Tableau des flux de trésorerie</b>
20	<b>Tableau de variation des fonds propres</b>
	<b>Annexes aux comptes 2021:</b>
21	<b>Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>
23	<b>Compte de résultat par domaine d'activité</b>
24	<b>Explications relatives au compte de résultat</b>
26	<b>Explications relatives au bilan</b>
28	<b>Autres indications</b>
29	<b>Proposition d'utilisation du résultat</b>
30	<b>Rapport de l'organe de révision</b>



# Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>28 438 641</b>	<b>28 866 853</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	<b>2</b>	- 24 649 729	- 25 038 742
Variation des provisions techniques	<b>8</b>	- 328 923	649 882
Compensation des risques entre assureurs		782 098	113 299
Autres charges d'assurance		- 333 026	- 112 229
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 24 529 581</b>	<b>- 24 387 790</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 1 672 767</b>	<b>- 1 575 415</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>2 236 293</b>	<b>2 903 648</b>
Autres charges financières		- 32 018	- 8 654
Produits sur les placements en capitaux	<b>4</b>	1 096 146	877 932
Charges sur les placements en capitaux	<b>4</b>	- 523 262	- 595 587
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 261 000	- 282 000
Autres charges d'exploitation	<b>9</b>	- 1 913 281	-
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 1 633 416</b>	<b>- 8 308</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>602 877</b>	<b>2 895 339</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Placements de capitaux	5	22 932 217	21 391 097
Comptes de régularisation	6	825 614	1 372 716
Créances	7	3 030 627	3 549 670
Liquidités		6 900 616	4 093 622
<b>Total des actifs</b>		<b>33 689 075</b>	<b>30 407 104</b>

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Passifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		14 783 694	12 172 064
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		3 469 544	3 185 835
Résultat de l'exercice		602 877	2 895 339
<b>Fonds propres</b>		<b>19 006 114</b>	<b>18 403 237</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	5 946 817	5 619 893
Autres provisions techniques	8	4 000	2 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	1 913 281	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	2 151 000	1 890 000
Comptes de régularisation	11	214 489	185 443
Dettes	12	4 453 373	4 306 530
<b>Fonds étrangers</b>		<b>14 682 960</b>	<b>12 003 867</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>33 689 075</b>	<b>30 407 104</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>602 877</b>	<b>2 895 339</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 404 069	- 76 250
Amortissements / revalorisations sur les créances	23 000	- 29 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	326 923	- 2 206 572
Modification des autres provisions techniques	2 000	2 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	1 913 281	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	261 000	282 000
Augmentation / diminution des créances	496 042	- 295 212
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	547 101	1 699 267
Augmentation / diminution des dettes	146 843	- 549 433
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	29 046	- 42 791
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>3 944 045</b>	<b>1 679 350</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 1 137 051	- 1 652 535
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 1 137 051</b>	<b>- 1 652 535</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>2 806 994</b>	<b>26 815</b>
Liquidités état initial 01.01.	4 093 622	4 066 807
Liquidités état final 31.12.	6 900 616	4 093 622
<b>Variation des liquidités</b>	<b>2 806 994</b>	<b>26 815</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>12 172 064</b>	<b>3 185 835</b>	<b>2 895 339</b>	<b>18 403 237</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	2 611 630	283 709	- 2 895 339	-
<b>Fonds propres au 01.01.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>14 783 694</b>	<b>3 469 544</b>	<b>-</b>	<b>18 403 237</b>
Résultat annuel					602 877	602 877
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>14 783 694</b>	<b>3 469 544</b>	<b>602 877</b>	<b>19 006 114</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 32, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

# Annexe aux comptes 2021

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

### Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

### **Autres provisions techniques**

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

### **Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

### **Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

### **Passifs de régularisation**

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

### **Compensation des risques**

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

### **Dettes**

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

## Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	28 505 305	29 167 977	-2.3%	653 406	600 898	8.7%	29 158 711	29 768 875	-2.0%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 66 344	- 64 897	2.2%	- 66 344	- 64 897	2.2%
Diminution des cotisations (*)	- 252 712	- 272 574	-7.3%	61 165	- 29 488	n/a	- 191 547	- 302 062	-36.6%
Primes de réassurance	- 570 106	- 583 360	-2.3%	-	-	0.0%	- 570 106	- 583 360	-2.3%
Contributions à la réduction des primes	4 731 533	4 695 206	0.8%	-	-	0.0%	4 731 533	4 695 206	0.8%
Contributions liées à la santé	- 35 709	- 35 333	1.1%	-	-	0.0%	- 35 709	- 35 333	1.1%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 4 731 533	- 4 695 206	0.8%	-	-	0.0%	- 4 731 533	- 4 695 206	0.8%
Autres produits d'exploitation	143 636	83 629	71.8%	-	-	0.0%	143 636	83 629	71.8%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>27 790 414</b>	<b>28 360 341</b>	<b>-2.0%</b>	<b>648 227</b>	<b>506 512</b>	<b>28.0%</b>	<b>28 438 641</b>	<b>28 866 853</b>	<b>-1.5%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 28 982 208	- 29 940 306	-3.2%	- 401 647	- 234 821	71.0%	- 29 383 855	- 30 175 127	-2.6%
Prestations du réassureur	863 925	1 242 924	-30.5%	-	-	0.0%	863 925	1 242 924	-30.5%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 332 678	569 603	n/a	5 755	82 278	-93.0%	- 326 923	651 882	n/a
Participations	3 870 201	3 893 461	-0.6%	-	-	0.0%	3 870 201	3 893 461	-0.6%
Autres charges d'assurance	- 330 064	- 107 768	206.3%	- 2 962	- 4 461	-33.6%	- 333 026	- 112 229	196.7%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 2 000	- 2 000	0.0%	- 2 000	- 2 000	0.0%
Compensation des risques	782 098	113 299	n/a	-	-	0.0%	782 098	113 299	n/a
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 24 128 726</b>	<b>- 24 228 786</b>	<b>-0.4%</b>	<b>- 400 855</b>	<b>- 159 005</b>	<b>152.1%</b>	<b>- 24 529 581</b>	<b>- 24 387 790</b>	<b>0.6%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 1 616 674</b>	<b>- 1 512 940</b>	<b>6.9%</b>	<b>- 56 093</b>	<b>- 62 475</b>	<b>-10.2%</b>	<b>- 1 672 767</b>	<b>- 1 575 415</b>	<b>6.2%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 25 745 400</b>	<b>- 25 741 726</b>	<b>0.0%</b>	<b>- 456 948</b>	<b>- 221 480</b>	<b>106.3%</b>	<b>- 26 202 348</b>	<b>- 25 963 205</b>	<b>0.9%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>2 045 013</b>	<b>2 618 615</b>	<b>-21.9%</b>	<b>191 279</b>	<b>285 033</b>	<b>-32.9%</b>	<b>2 236 293</b>	<b>2 903 648</b>	<b>-23.0%</b>
Autres charges financières	- 27 353	- 7 431	268.1%	- 4 666	- 1 223	281.5%	- 32 018	- 8 654	270.0%
Produits sur les placements en capitaux	936 418	753 868	24.2%	159 728	124 064	28.7%	1 096 146	877 932	24.9%
Charges sur les placements en capitaux	- 447 014	- 511 422	-12.6%	- 76 249	- 84 164	-9.4%	- 523 262	- 595 587	-12.1%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 223 000	- 242 000	-7.9%	- 38 000	- 40 000	-5.0%	- 261 000	- 282 000	-7.4%
Autres charges d'exploitation	- 1 913 281	-	n/a	-	-	0.0%	- 1 913 281	-	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 1 674 230</b>	<b>- 6 985</b>	<b>n/a</b>	<b>40 814</b>	<b>- 1 324</b>	<b>n/a</b>	<b>- 1 633 416</b>	<b>- 8 308</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>370 784</b>	<b>2 611 630</b>	<b>-85.8%</b>	<b>232 093</b>	<b>283 709</b>	<b>-18.2%</b>	<b>602 877</b>	<b>2 895 339</b>	<b>-79.2%</b>

(\*) Les décomptes finaux pour les U LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

## Explications relatives au compte de résultat

### 1 Primes acquises pour propre compte

en CHF	2021	2020	Variation
Primes brutes	29 158 711	29 768 875	- 610 163
Part aux excédents	- 66 344	- 64 897	- 1 447
Primes de réassurance	- 570 106	- 583 360	13 253
Primes rétroactives	9 453	24 815	- 15 361
Amortissement sur cotisations	- 224 001	- 297 876	73 876
Variation de la provision "Ducroire"	23 000	- 29 000	52 000
Contributions à la réduction des primes	4 731 533	4 695 206	36 327
Contributions liées à la santé	- 35 709	- 35 333	- 376
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 4 731 533	- 4 695 206	- 36 327
Autres produits d'exploitation	143 636	83 629	60 006
<b>Total</b>	<b>28 438 641</b>	<b>28 866 853</b>	<b>- 428 212</b>

### 2 Charges de sinistres et prestations

en CHF	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 28 982 208	- 29 940 306	958 098
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	3 870 201	3 893 461	- 23 261
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 25 112 007</b>	<b>- 26 046 845</b>	<b>934 838</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>- 401 647</b>	<b>- 234 821</b>	<b>- 166 826</b>
Part des prestations des réassureurs	863 925	1 242 924	- 378 999
<b>Total</b>	<b>- 24 649 729</b>	<b>- 25 038 742</b>	<b>389 013</b>

### 3 Frais de gestion et d'administration

en CHF	2021	2020	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 1 786 164	- 1 679 961	- 106 203
Frais de contentieux facturés	246 744	226 743	20 001
Autres frais administratifs	- 133 346	- 122 197	- 11 150
<b>Total</b>	<b>- 1 672 767</b>	<b>- 1 575 415</b>	<b>- 97 352</b>

#### Frais de gestion et d'administration par nature

	2021	2020	Variation
Publicité et marketing	- 66 294	- 100 059	33 765
Commissions	- 15 403	- 2 870	- 12 533
Frais d'exploitation divers	- 1 591 070	- 1 472 486	- 118 584
<b>Total</b>	<b>- 1 672 767</b>	<b>- 1 575 415</b>	<b>- 97 352</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par AMB Assurances SA.

### 4 Résultats sur les capitaux par catégorie

en CHF	Produits	Charges	Résultat
Obligations et autres titres à revenu fixe	145 916	- 244 954	- 99 038
Actions	316 082	- 40 000	276 082
Autres placements	634 147	- 238 308	395 839
<b>Total</b>	<b>1 096 146</b>	<b>- 523 262</b>	<b>572 883</b>



**Résultats par catégorie  
en CHF**

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Intérêts	105 327	133 847	- 28 520
Bénéfices réalisés	21 589	3 041	18 548
Pertes réalisées	- 27 730	- 24 023	- 3 707
Bénéfices non réalisés	19 000	99 581	- 80 581
Pertes non réalisées	- 215 082	- 155 374	- 59 708
Charges sur capitaux	- 2 143	- 1 605	- 538
<b>Résultat</b>	<b>- 99 038</b>	<b>55 468</b>	<b>- 154 506</b>

<b>Actions</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Dividendes	67 168	59 432	7 736
Bénéfices réalisés	30 265	150	30 115
Pertes réalisées	- 5 445	-	- 5 445
Bénéfices non réalisés	218 649	18 489	200 160
Pertes non réalisées	- 33 880	- 90 088	56 208
Charges sur capitaux	- 675	- 225	- 450
<b>Résultat</b>	<b>276 082</b>	<b>- 12 242</b>	<b>288 324</b>

<b>Autres placements</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	42 115	35 169	6 946
Bénéfices réalisés	152 386	17 430	134 956
Pertes réalisées	- 70 215	- 74 556	4 341
Bénéfices non réalisés	439 647	510 794	- 71 147
Pertes non réalisées	- 125 116	- 229 196	104 080
Charges sur capitaux	- 42 977	- 20 521	- 22 456
<b>Résultat</b>	<b>395 839</b>	<b>239 120</b>	<b>156 720</b>

## Explications relatives au bilan

### 5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 369 175	13 022 583	- 653 408
Actions	2 285 915	2 003 565	282 350
Instruments financiers dérivés sur actions	-	21 233	- 21 233
Actions	2 285 915	2 024 798	261 117
Liquidités	1 751 060	1 171 333	579 727
Placements collectifs	6 376 067	4 972 328	1 403 739
Instruments financiers dérivés	-	54	- 54
Prêts	150 000	200 000	- 50 000
Autres placements	6 526 067	5 172 382	1 353 685
<b>Total</b>	<b>22 932 217</b>	<b>21 391 097</b>	<b>1 541 120</b>

Instruments financiers dérivés sur actions: le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 7 contrats SMI, 1 contrat S&P 500 et 8 contrats Euro Stoxx 50.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2021		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	54	-	54
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		<b>54</b>	<b>-</b>	<b>54</b>

### 6 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	38 954	60 072	- 21 118
Compensation des risques à recevoir	666 850	1 256 581	- 589 731
Primes à facturer	49 652	15 011	34 642
Commissions payées d'avance	25 881	1 550	24 331
Autres actifs transitoires	44 277	39 502	4 776
<b>Total</b>	<b>825 614</b>	<b>1 372 716</b>	<b>- 547 101</b>

### 7 Créances

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	2 253 123	2 152 006	101 117
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 358 000	- 381 000	23 000
Créances envers des réassureurs (parties liées)	863 925	1 242 924	- 378 999
Subsides à recevoir	23 212	22 036	1 176
Impôts anticipés	18 628	15 072	3 556
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	-	321 164	- 321 164
Autres créances	13 862	26 009	- 12 148
Créances coûts de tests COVID-19	215 877	151 460	64 418
<b>Total</b>	<b>3 030 627</b>	<b>3 549 670</b>	<b>- 519 042</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 709 514 (2020 : CHF 166 158).

**8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF**

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	6 167 546	- 232 678	6 400 224
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	29 348	5 755	23 593
<b>Sous-total</b>	<b>6 196 893</b>	<b>- 226 923</b>	<b>6 423 817</b>
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 577 000	- 100 000	- 477 000
<b>Total</b>	<b>5 619 893</b>	<b>- 326 923</b>	<b>5 946 817</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	2 000	- 2 000	4 000
<b>Total</b>	<b>2 000</b>	<b>- 2 000</b>	<b>4 000</b>

**Variation des provisions techniques** - 328 923

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Utilisation 2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2020</b>	<b>31.12.2020</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	6 905 839	-	738 293	6 167 546
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	111 626	-	82 278	29 348
Provision pour remboursement de primes	1 513 000	1 554 690	- 41 690	-
<b>Sous-total</b>	<b>8 530 465</b>	<b>1 554 690</b>	<b>778 882</b>	<b>6 196 893</b>
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 704 000	-	- 127 000	- 577 000
<b>Total</b>	<b>7 826 465</b>	<b>1 554 690</b>	<b>651 882</b>	<b>5 619 893</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Utilisation 2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2020</b>	<b>31.12.2020</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	-	-	- 2 000	2 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 2 000</b>	<b>2 000</b>

**Variation des provisions techniques** 649 882

**9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

<b>en CHF</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 1 913 281	1 913 281
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>- 1 913 281</b>	<b>1 913 281</b>

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 20 pour un adulte, CHF 16 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 10 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

**10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux**

<b>en CHF</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Taux de provisionnement déterminé	9.38%	8.84%	
Placements de capitaux	22 932 217	21 391 097	1 541 120
Provision nécessaire	2 151 000	1 890 000	261 000
Provision au bilan	2 151 000	1 890 000	261 000

**11 Comptes de régularisation passif**

<b>en CHF</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Compensation des risques à payer	25 000	25 000	-
Commissions à payer	3 575	553	3 022
Autres passifs transitoires	185 914	159 890	26 025
<b>Total</b>	<b>214 489</b>	<b>185 443</b>	<b>29 046</b>

## 12 Dettes

en CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	6 326	39 675	- 33 349
Primes encaissées d'avance	1 931 117	1 911 774	19 343
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	1 413 937	1 458 194	- 44 257
Engagement envers des réassureurs (parties liées)	570 106	583 360	- 13 253
Participations aux excédents	131 241	64 897	66 344
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	365 253	238 701	126 552
Subsides	35 394	9 930	25 464
<b>Total</b>	<b>4 453 373</b>	<b>4 306 530</b>	<b>146 843</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2022.

### Engagements conditionnels

AMB Assurances SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que AMB Assurances SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA: Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	602 877	2 895 339
<b>Résultat disponible</b>	<b>602 877</b>	<b>2 895 339</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	- 370 784	- 2 611 630
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 232 093	- 283 709
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
**AMB Assurances SA, Val de Bagnes**

Lausanne, le 25 avril 2022

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'AMB Assurances SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 17 à 29) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



## Rapport d'activité 2021

AMB Assurances SA

groupemutuel

AMB Assurances SA Route de Verbier 13 1934 Le Châble 0848.803.111 / [groupemutuel.ch](http://groupemutuel.ch)

**Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie